

Education permanente et insertion socioprofessionnelle : oppositions, articulations et complémentarités.

Actes de la journée

Les formations dites "d'insertion socioprofessionnelle" ont toutes un point en commun. Elles s'adressent à des gens qui veulent devenir, un jour, non seulement employables mais employés. De manière caricaturale, on peut dire que l'objectif commun à toutes ces associations qui forment est de faire "évoluer" des personnes en citoyens employables et responsables.

C'est pourquoi la Fédération bruxelloise des Organismes d'Insertion socioprofessionnelle consacre une part de son activité à la place de l'éducation permanente dans les formations qu'offrent ses 53 associations membres. Elle a d'ailleurs proposé le 25 mai dernier une journée d'étude sur le thème "Education permanente et insertion socioprofessionnelle : oppositions, articulations et complémentarités".

L'organisation d'une telle journée d'étude et de réflexion émerge des contacts directs entre les opérateurs eux-mêmes et la FeBISP. En effet, des rencontres ont eu lieu avec plus d'une vingtaine de coordinateurs et formateurs d'associations membres dans le but de se rendre compte des activités existantes, des outils pédagogiques utilisés, de leur type, de la fréquence des activités de type éducation permanente, de leur qualité et de leur pertinence. Et ce, en considérant que ces associations ont chacune leur spécificité au niveau du public ciblé, du type de formation (préformation, formation qualifiante, alphabétisation, missions locales, AFT...), de leur situation géographique à Bruxelles, des personnalités et sensibilités des coordinateurs, des formateurs et des stagiaires. Ce travail d'écoute a également permis de prendre connaissance des difficultés rencontrées sur le terrain, du dynamisme et parfois de la réelle débrouillardise des associations, des frustrations de certains, des suggestions d'autres quant à leurs attentes par rapport à la FeBISP et aux réflexions qu'elle suscite et désire développer en matière d'éducation permanente.

Redéfinir alors les fondements, l'histoire et l'émergence du concept d'éducation permanente nous semble donc utile. Ce fut la tâche de Jean-Pierre Nossent, Inspecteur général du service éducation permanente de la Communauté française. Et de se demander d'emblée: "A quelques centaines de jours de l'entrée dans le 21^e siècle, en plein creux de la crise de sens, les gens vont-ils pouvoir aimer assez la vie et le monde pour maintenir ou réanimer en eux le désir et la capacité de les changer, de les transformer? "

Education permanente: intégration et rupture

L'orientation du décret de 1976 qui régit l'éducation permanente place au centre la dimension civique, l'intégration sociale et l'emprise sur les problèmes sociaux ou culturels vécus par les individus et les groupes sociaux. Néanmoins, l'EP est plutôt interprétée comme une mise en situation de réappropriation d'une emprise de la personne sur sa vie que comme une

manière d'amener les gens à la culture. Ce qui caractérise le plus l'éducation populaire, c'est l'articulation paradoxale de deux pôles: l'intégration / promotion d'une part et la critique/ rupture/émancipation d'autre part.

D'après J-P Nossent, le pôle intégration, c'est la promotion d'une culture comprise comme l'appropriation par les individus et les groupes des instruments de la citoyenneté et de la lutte contre toutes les formes d'aliénation et d'exclusion. A cela s'ajoute l'exigence d'un pôle critique, en tension avec le précédent, qui s'inscrit dans une perspective de changement social, de rupture avec le contexte social. Les groupes et les individus sont ici considérés comme déterminant le changement social.

Il faut donc se tourner vers l'éducation populaire pour retenir sa double dimension : d'une part une volonté d'intégration et de promotion en s'attaquant à la résolution des problèmes vécus quotidiennement par les groupes sociaux défavorisés du système et d'autre part un pôle de rupture dans une volonté de transformation radicale de la société.

Et l'éducation populaire est justement caractérisée par l'unité dans la tension de ces deux pôles. Donc la logique dite "intégrative" n'est pas séparée de la volonté d'émancipation et de la logique de rupture avec une société inégalitaire qui ne donne pas les mêmes chances à tous.

Pour en revenir à l'histoire de l'éducation permanente, on peut dire que celle-ci a évolué sous forme de "sautillements, hésitant d'un pied sur l'autre", d'un double va-et-vient d'un pôle à l'autre. Qu'il s'agisse d'un détour dans les services d'intégration, d'un détour dans les mouvements de critique sociale, mais rarement d'actions qui conjuguent les deux.

Durant les années 80, les difficultés économiques et sociales vécues non seulement par la population, mais aussi par les associations socioculturelles et leurs acteurs, ont parfois induit de manière progressive une dérive du travail culturel vers l'intervention sociale.

Et à présent, près de 25 ans après la naissance de ce décret, les organisations d'éducation permanente sont confrontées à une crise d'identité qui d'après J-P Nossent est la cause d'une insistance prononcée à outrance sur l'encadrement idéologique plutôt que sur des projets mobilisateurs d'action et de transformation sociales. Ainsi, *"le pôle critique se réduit à faire de l'encadrement idéologique d'une base déboussolée ou d'une clientèle qui s'effrite"*.

De plus, les budgets consacrés à une politique de citoyenneté critique et responsable ne cessent de diminuer et on assiste çà et là à des actions d'encadrement social au détriment des espaces consacrés à la prise de parole, à la participation, à l'apprentissage de la citoyenneté. Cela pose des questions sur le rapport entre l'éducation permanente et les autres secteurs (la culture, le social, la santé, l'insertion sociale et professionnelle).

Nous pouvons donc émettre l'hypothèse que cette "angoisse" provoquée par cette perte de sens et de repères nous incite à vouloir à tout prix intégrer les exclus dans une société que nous désapprouvons et que nous rejetons. De fait, dans la tradition de l'éducation populaire, les 2 pôles ont toujours été liés : intégration mais aussi rupture avec une société qui écrase plutôt qu'elle n'émancipe.

Et Monsieur Nossent de conclure : "Oser mettre en commun nos incertitudes pour mieux formuler nos utopies avec le pessimisme de la raison et l'optimisme de la volonté".

Emergence et évolution de l'ISP

Etant donné le thème de la journée, quelques explications sur l'émergence et l'évolution du concept de l'insertion socioprofessionnelle nous permettront de poser les fondations nécessaires aux réflexions ultérieures.

Il est apparu dans les années 60 pour se répandre davantage lors de la décennie suivante. A son origine, il concernait la jeunesse et particulièrement , le processus d'adéquation des jeunes sortant du système scolaire aux positions qu'ils occuperont sur le marché du travail pour évoluer avec les problèmes du chômage des années 70 et un intérêt particulier envers la régulation fonctionnelle de l'exclusion sociale et professionnelle des jeunes. Ensuite, l'insertion va peu à peu concerner toutes les catégories de population rendues vulnérables.

Depuis la fin des années 80, l'insertion sociale est considérée comme une étape préalable à l'insertion professionnelle. Vers les années 90, l'analyse de l'ISP s'est centrée sur le versant négatif de l'intégration, à savoir les concepts d'exclusion, de désinsertion, de désaffiliation et de disqualification sociale. L'exclusion est le fruit d'un processus, d'un cumul d'handicaps. D'après Christine Jaminon, chercheuse au Cerisis (UCL) la désinsertion est un problème lié à la reconnaissance des individus et par conséquent à leur place dans la société. Il s'agit d'une double approche : en terme d'intégration aux normes sociales d'une part, et d'autre part en rapport avec les positions sociales des individus.

Etre désaffilié, c'est ne plus appartenir à la société. La désaffiliation s'analyse à partir d'un double axe : celui du travail et celui des sociabilités.

Tous ces concepts sont très proches et ont en commun les dimensions de statut défini par la position sur le marché du travail, la sociabilité primaire et institutionnelle ainsi que le rapport aux normes.

Comment alors les logiques d'insertion socioprofessionnelle et d'éducation permanente se côtoient-elles?

La logique de l'insertion socioprofessionnelle est de permettre la participation économique de tous dans un souci d'équité et d'éviter l'exclusion sociale qui contient en elle les germes des conflits sociaux.

Christine Jaminon pose alors l'hypothèse de trois logiques d'action des dispositifs d'ISP. La première est la socialisation. C'est-à-dire redonner confiance et contribuer à l'épanouissement de la personne. La seconde est la socialisation professionnelle définie comme l'acquisition de comportements adéquats au sein du monde du travail ainsi que la remise à niveau. La dernière logique d'action a pour objectif la qualification que l'on peut définir comme des actions visant le développement des compétences.

Ainsi, la comparaison théorique des concepts d'éducation permanente et d'insertion socioprofessionnelle met en évidence la participation économique de tous, la lutte contre l'exclusion et les risques de dualisation et de fracture sociale. Il est alors possible de rapprocher la logique socialisante des

dispositifs d'insertion de celle de l'éducation permanente dans la mesure où l'objectif des premiers est plus proche d'une visée culturelle qu'économique tout comme l'éducation permanente.

Les logiques d'éducation permanente et de socialisation des dispositifs d'insertion sont donc proches même si elles trouvent chacune leur origine dans des contextes différents.

Mais comment articuler éducation permanente/socialisation et qualification tout en considérant la spécificité de chacune des démarches et sans introduire de concurrence entre les deux logiques, toutes deux nécessaires à un fonctionnement harmonieux de la société ?

Un travail d'analyse des dispositifs d'insertion socioprofessionnelle a été réalisé dans la région de La Louvière par Christine Jaminon du Cerisis. Des chômeurs en formation ont été interrogés à trois reprises : à leur entrée en formation, à leur sortie et de 3 à 20 mois après la fin de la formation. Leur niveau scolaire ne dépasse pas le secondaire supérieur.

Les conclusions de cette étude sont les suivantes :

Après leur formation, la majorité des personnes "se retrouvent" en inactivité. Les individus ayant suivi une formation de qualification sont donc plutôt "en emploi" et les individus ayant suivi une formation de socialisation sont plutôt "en inactivité". Il a été observé que les individus en formation qualifiante se réinsèrent professionnellement et les personnes en formation socialisante poursuivent peu le processus de formation. Il est donc indispensable, dans tout parcours d'insertion, de franchir l'étape de la formation qualifiante.

Bref, ce qui explique le fait de trouver un emploi, c'est d'avoir suivi une formation qualifiante, d'avoir une durée d'inactivité inférieure à 2 ans (en début d'enquête).

Sur le terrain...

Suite à ces propos, nous avons entendu le témoignage de Silvana Panciera, sociologue ayant une très bonne expérience du secteur étant donné sa longue carrière de directrice du Coften et responsable du Casi-Université ouvrière. Le Casi-UO est une association d'éducation permanente née dans les années 70 qui a vu s'étendre ses compétences dans les années 80 en développant des projets d'ISP. Les caractéristiques majeures des formations (informatique et technologies de l'information et de la communication) proposées sont l'implication des stagiaires dans l'évaluation de celles-ci et la collaboration avec l'ORBEM. Une grande importance est également donnée aux liens sociaux et à la déculpabilisation des gens qui ont le statut de chômeur. Le Casi-UO a développé des projets de type éducation permanente avec, par exemple, une préparation plus intensive à la prise de parole des stagiaires durant les séances d'évaluation, le traitement de thèmes de réflexion en Assemblée générale...

Il a également provoqué des réflexions sur le développement social des peuples, la problématique du chômage au Nord et au Sud, la répartition du temps de travail, la place des acteurs d'ISP face aux stagiaires, l'instauration

d'un état social actif et, vu le contenu de ses formations, la société de l'information.

Le cheminement de cette association nous intéresse tout particulièrement pour sa tradition et son expérience d'un grand professionnalisme dans le développement de l'éducation permanente comme combat et non comme méthode. Ce témoignage a inspiré les réflexions suivantes des travailleurs de terrain, formateurs et cadres des associations d'insertion représentées lors de notre journée d'étude :

Un des objectifs un peu trop souvent oublié des projets d'insertion socioprofessionnelle est de permettre aussi la réalisation de soi et non seulement l'emploi à tout prix. Mais se sentir reconnu et intégré en étant sans emploi reste très difficile dans le contexte actuel.

Un des questionnements-clés de ces échanges fut: comment mener un travail d'éducation permanente avec un public dont la demande première est l'intégration dans notre société grâce à un emploi?

Et l'éducation permanente compense-t-elle les manques réels et vécus en ISP?

Les pratiques d'éducation permanente dans les formations sont souvent considérées comme clandestines alors que l'EP bénéficie théoriquement d'une véritable reconnaissance politique (légitimité grâce au décret) qui est un instrument de revendication auprès des politiques. Est-ce alors le rôle des acteurs d'ISP de plaider pour un "revenu citoyen" ou une allocation universelle pour les personnes dont les chances de trouver un emploi sont très réduites ?

La suite de cette journée s'est déroulée sous forme de trois ateliers. Ceux -ci sont animés et co-animés par Isabelle Poulet (criminologue, sociologue et chercheuse à l'asbl Synergie) et Frédérique Mawet (Directrice de la Mission locale de Forest) par Andrea Rea (Sociologue à l'Institut de Sociologie de l'ULB et coordonnateur du Germe) et Françoise Berwart (Directrice administrative du CBAI) et par Abraham Franssen (Sociologue et chercheur à la Fopes UCL) et Anne Loontjens (Coordinatrice du Collectif Alpha).

Ces trois ateliers avaient pour but de faire mûrir et de développer les idées et questions suivantes :

"Articuler des compétences disjointes dans un même processus opérationnel.

L'insertion socioprofessionnelle suppose l'intégration, dans un même processus opérationnel finalisé à l'emploi, d'opérations qui relèvent aujourd'hui de la compétence d'institutions publiques distinctes (...)

Réserver une place privilégiée à l'éducation permanente.

Le projet marque la volonté de voir s'articuler dans le cadre de l'ISP des compétences de formation professionnelle et d'éducation permanente et de promouvoir la complémentarité du décret avec le décret du 8 avril 1976 relatif à l'éducation permanente (...)

Dans un contexte socioéconomique aussi difficile, au même titre qu'il y a lieu de qualifier et d'insérer sur le marché du travail les demandeurs d'emploi les plus fragilisés, il est impératif de les préparer collectivement à vivre et à comprendre leur

situation socioprofessionnelle et de les armer intellectuellement à y faire face ensemble (...)"

Extrait du décret du 27 avril 1995 de la Commission communautaire française relatif à l'ISP, p.4

Employabilité et citoyenneté

Le fait d'avoir introduit l'éducation permanente dans le décret qui régit l'insertion socioprofessionnelle doit-il être interprété comme outil d'émancipation ou comme outil de contrôle du stagiaire ?

L'éducation permanente et l'insertion socioprofessionnelle se posent couramment en contradiction pour un certain nombre d'acteurs : les travailleurs, les associations, les politiques. Les contextes présentés durant la matinée le prouvent. Dès lors, peut-on envisager une (ré)conciliation de ces deux secteurs ? Mais se sont-ils déjà fâchés ?

Le discours propre à l'éducation permanente rejoint-il les fondements et les objectifs de l'insertion socioprofessionnelle ou est-il "utilisé" pour donner bonne conscience à une ISP dans laquelle la contrainte s'amplifie ?

En quoi la dualité **employabilité/citoyenneté** et la "fabrication" de l'individu employable et réinsérable pèsent-elles sur le changement de l'individu ?
Finalement, comment faire de l'éducation permanente respectueuse à l'intérieur de pôles tels que **travail/emploi, formation/citoyenneté** qui entretiennent des rapports de forces structurels ?

Les participants à l'atelier de Abraham Franssen ont dirigé leurs réflexions vers les questionnements suivants :

Le binôme éducation permanente / ISP fait-il rapport à des logiques divergentes, d'opposition ou plutôt convergentes ? L'un s'approprie-t-il les outils et les méthodes de l'autre et vice et versa ?

Différents cas de figure ressortent des débats :

Les pratiques divergent selon l'histoire et les références des associations qui lancent des actions. Ces différents cas de figure encourent des risques tels la contradiction "Apprend-on individuellement à rédiger un CV ou collectivement un tract militant ?".

Est-ce que l'on fait un travail d'adaptation de l'individu au système, d'où les termes d'adaptabilité et d'employabilité auxquelles répondent toutes les politiques d'insertion, ou à l'inverse, est-ce qu'on agit collectivement sur le système pour le transformer afin qu'il mette l'humain en première priorité. Donc s'agit-il de transformer l'homme pour le système ou transformer le système pour l'homme ?

L'éducation permanente se définit-elle par des contenus, des formes de type participatives, une dénonciation globalisante du système et une interpellation politique ou un type d'approche qui n'est pas lié à un contenu propre ?

Comment trouver une voix de convergence et d'articulation ?

Le rapport de l'atelier animé par Isabelle Poulet :

On parle du processus d'éducation permanente pour les stagiaires, pour les gens que l'on accueille, mais qu'en est-il de notre propre insertion dans l'éducation permanente, de notre cheminement? A présent, il semble possible de rentrer dans ce processus grâce à la FeBISP. Les opérateurs sont en train de se donner un outil d'éducation permanente entre eux sur "où en sommes-nous, que voulons-nous, que pensons-nous, que faisons-nous, que revendiquons-nous?" et considèrent ces questionnements comme étant la première étape. Tant que les opérateurs ne sont pas au clair avec ces questions, il n'est pas simple de parler d'éducation permanente et de ce qui est transmis et créé. Le social se protège-t-il actuellement derrière le politique et les contraintes soit-disant émises par celui-ci pour ne pas bouger?

Aussi, la tradition de l'éducation permanente est liée de très près au mouvement ouvrier et y trouvait là un ancrage politique et un sens fort. Aujourd'hui, ce n'est plus vraiment le cas et il y a donc un travail à faire entre travailleurs du secteur de l'ISP afin de dégager de valeurs et des motivations communes pour un travail de meilleure qualité. Car si l'émancipation des stagiaires est une priorité, celle des travailleurs l'est tout autant.

L'ISP est en soi une pratique née du néo-libéralisme et tout à fait dans l'idéologie néo-libérale par rapport au type de pratiques. Cela signifie que les choses sont prises par le bout individuel, c'est-à-dire essayer de cheminer avec chaque personne et l'aider à trouver sa place et ce n'est pas prendre l'approche individuelle par la dimension collective. Donc cela fait ressortir la contradiction existante dans le fait de développer une pratique néo-libérale.

Les contraintes des formations qualifiantes, et la question de l'employabilité devenant beaucoup trop centrale, amènent à des processus d'exclusion accrue, entre autres à cause de sélections trop dures.

La demande première du public, c'est l'emploi et le désir d'éducation permanente est le désir des travailleurs de terrain, avec toutes les valeurs et fantasmes qui l'accompagnent.

Aussi, la dimension "temps" est très importante pour faire avec les gens tout ce que les travailleurs voudraient faire, qu'il s'agisse de formations qualifiantes ou de base. Trop souvent, il y a un manque de temps qui constitue un réel handicap par rapport à ce processus d'éducation permanente qui ne peut être qu'un processus long. Mais il ne faut pas mettre de côté la question de la légitimité de "servir de l'éducation permanente" à des gens qui demandent autre chose.

Le rapport de l'atelier animé par Andréa Rea:

Les pratiques d'éducation permanente et les réflexions amenées par l'expérience professionnelle des participants ont abouti aux constatations suivantes :

L'éducation permanente représente de multiples aspects et peut se faire dans le cadre de cours très pratiques. Il est important de souligner que le répertoire des actions émancipatrices est à la fois très large et toujours à renouveler en insistant sur le fait que parfois les actions font partie à part entière du quotidien, du lieu de vie. Par exemple, dans un cours d'informatique, des stagiaires coordonnent un atelier pour des jeunes filles du quartier et puis au bout du compte des habitants demandent que soit réalisée une affichette pour

remédier à un problème de propreté dans le quartier afin de mobiliser. Et certains stagiaires peuvent se retrouver par la suite dans des collectifs de quartier.

Donc les effets des actions d'éducation permanente ne sont pas immédiats au moment où les stagiaires sont en formation mais ils sont parfois postposés dans des lieux que l'on n'imagine pas.

Une des difficultés qui a été mise en avant est de sensibiliser à la pertinence de la démarche d'éducation permanente, tant au niveau des pouvoirs publics que des travailleurs ou des politiques.

Ce qui amène à se demander : "Qu'en est-il du travailleur lui-même dans ce secteur?". Parce que l'éducation permanente réfère à une mobilisation, à l'implication et à l'émancipation des stagiaires, que deviennent les travailleurs? Rassemblent-ils tous ces éléments-là? On ne peut pas faire de l'éducation permanente quelle qu'elle soit si il n'y a pas parmi les travailleurs du secteur un état d'esprit "éducation permanente". Quelles sont les revendications portées par ceux-ci?

Dès lors, quelle est l'intervention de la FeBISP à ce niveau afin de soutenir les réflexions des travailleurs sur cette question?

Une des premières demandes concerne le temps. Du temps aux travailleurs d'en discuter collectivement dans leurs centres et de leur faciliter la tâche sur des aspects notamment administratifs. Il y a également un besoin d'espace, c'est-à-dire trouver des moments pour échanger, se rencontrer et mettre en commun ses pratiques. La question du "pouvoir agir en réseau" tant pour les travailleurs que pour les stagiaires reste majeure également. Quand on est isolé, on a l'impression que tout est impossible alors qu'il est plus aisé de développer des projets en réseau.

Il faut également être attentif au partenariat entre opérateurs d'insertion socioprofessionnelle et organisations d'éducation permanente.

La formation continue des travailleurs est également une demande bien présente, notamment pour permettre aux travailleurs de mieux comprendre où ils se situent par rapport à l'appareil d'Etat. Afin de mieux comprendre comment on nous voit, quelles missions on veut que les travailleurs développent pour devenir des acteurs de changement. Et ce en insistant sur le fait que pour bien travailler l'éducation permanente, il faut avant tout que les travailleurs soient eux-mêmes imprégnés d'une telle démarche.

Nous avons demandé à Mateo ALALUF (Professeur ULB, Institut du Travail) de conclure cette journée d'étude. Son exposé s'intitule "L'insertion: entre contrôle social et droit à l'activité".

L'éducation tout au long de la vie

Nous sommes dépossédés de nos mots pour avancer des arguments qui soutiennent un raisonnement et une logique. Par exemple, nous voulons rendre des personnes autonomes, mais aujourd'hui le terme autonomie revêt de nombreux sens différents. Toutes les enquêtes sur les conditions de travail le montrent, les conditions de travail se dégradent, la violence dans le travail augmente, on est de plus en plus autonome dans le travail mais sous pression temporelle forte. D'après une enquête de la CSC, les ouvriers n'ont plus l'impression que l'on s'occupe d'eux et en même temps, ils ont l'impression d'être super contrôlés.

Par rapport à l'éducation permanente, à l'éducation tout au long de la vie, les mots se trouvent tout à fait détournés de leurs sens. L'éducation permanente était liée à la promotion sociale. Les emplois à temps plein et à durée indéterminée, c'est une idée du passé, une idée révolue. Comme si on allait pouvoir passer d'un boulot à un autre et avoir une mobilité entre deux emplois et également participer à des circuits d'éducation tout au long de la vie, sous peine d'exclusion. Donc ce sont des obstacles nouveaux que l'on doit affronter si on ne veut pas être pris dans des processus d'exclusion. Voilà ce que devient l'idée d'éducation permanente lorsqu'elle est transformée dans le sens de l'éducation tout au long de la vie qui était pourtant la suite logique de cette idée née à la fin du siècle passé dans le mouvement ouvrier.

Le travail : question de liberté ?

Mais revenons au coeur de l'exposé : contrôle social et droit à l'activité. Ces deux notions sont de moins en moins opposées, elles sont d'ailleurs devenues une identification à partir d'une nouvelle notion de participation qui aujourd'hui revient à l'avant-plan et est, par ailleurs, le titre d'un récent rapport publié par la Fondation Roi Baudouin. Il est non seulement important de s'insérer mais de participer.

D'abord, il est clair que les stagiaires ont envie d'accéder à l'emploi. L'emploi est un facteur fondamental d'insertion sociale des individus. On peut dire que l'insertion professionnelle conditionne l'insertion sociale. C'est l'idée de base. Et là où la discussion commence, c'est lorsque l'on s'interroge sur ce que signifie l'insertion professionnelle. Est-ce que c'est parce qu'il y a insertion professionnelle qu'il y a insertion sociale? Rien n'est moins sûr. De même, ce n'est pas parce qu'on est professionnellement exclu qu'on est socialement exclu. Les gens qui n'ont pas de boulot s'insèrent socialement, ils essaient de survivre. Le fait même de survivre et de s'organiser dans la vie est bien sûr une insertion sociale. Mais il ne s'agit pas d'en arriver à des conclusions simples. Et dans certains cas, il vaut mieux ne pas avoir d'emploi que d'en avoir. On n'a pas non plus cette liberté qui consiste à dire "je peux choisir de ne pas avoir un emploi".

A ce propos, le journal "Le Monde" relatait, il y a peu, que la banque mondiale a fait une enquête sur la pauvreté dans le monde et a fait un rapport. Un pauvre de Géorgie disait : "Quelqu'un qui a le bon bout dans la vie, c'est quelqu'un qui a un emploi et un pauvre, c'est quelqu'un qui a plusieurs emplois". Donc, on peut dire que s'adapter est une injonction forte. Ceux qui ne sont pas adaptés sont suspects, ce sont des délinquants. Ceux qui ne se sont pas insérés sont des gens qui ne vont pas bien, ils sont considérés comme handicapés. Ceux qui ne sont pas actifs sont passifs, ce sont des "carotteurs", ils ne veulent pas travailler, il faut les sanctionner. Et cette notion de participation? Le rapport de la Fondation Roi Baudouin indique que maintenant, ce n'est plus la notion d'emploi qui est importante mais bien celle de participation. Il s'agit de participer dans la société. Mais finalement, tout le monde participe. Les femmes au foyer participent et si elles participent, c'est logique qu'elles aient droit à une allocation de femme au foyer par exemple.

Si les gens participent, est-il indispensable qu'ils aient un emploi?

Dans le temps, la notion de chômage n'existait pas. Dans l'ancien régime, cela voulait dire "jours où on ne travaille pas en raison des fêtes religieuses". Et les paysans se plaignaient du nombre de jours de chômage trop élevés parce qu'ils devaient travailler les champs et que l'église les en empêchait. Le

chômage prend progressivement un sens avec l'industrie où la régulation du volume d'emploi se trouve externalisée. On embauche ou on licencie selon le nombre de commandes. A partir de cette situation, progressivement, dans la mesure où le revenu du travail devient le revenu de subsistance, les gens doivent se prémunir. D'où la constitution de fonds de solidarité. Ces fonds s'institutionnalisent et on doit remplir des conditions pour y accéder. Donc on doit réguler ses conduites pour pouvoir bénéficier du chômage pendant les périodes où on ne travaille pas. D'ailleurs, dans nos pratiques, nous voyons bien comment, au fur et à mesure des changements, nous devons adapter les publics pour qu'ils puissent bénéficier des formes d'indemnisation. Par exemple, on va produire des chômeurs de longue durée en leur disant que si ils attendent ils auront droit à tel ou tel dispositif. On régule des conduites en fonction des dispositifs. Et les clichés racistes fonctionnent alors : l'étranger qui vient chercher son chômage ou son assurance maladie qui essaie de réguler sa conduite. Evidemment, venant d'un autre système, il essaie de faire rapidement de manière visible alors que les autres ont eu besoin de plus de temps afin de faire évoluer leur situation. Il s'agit alors de réguler des conduites à partir des critères de la participation et d'instituer ce système qui est encore plus bas que celui qui existait, et qui n'est plus formaté sur l'emploi et le travail mais sur la participation. Il consiste en une mise en tutelle de l'ensemble des activités. La notion même du contrôle de l'activité va d'ailleurs dans ce sens-là. Comment mettre dans un même moule un ensemble d'activités qui ne sont pas que des activités de travail et qui puissent être contrôlées, normées à partir de règles qui sont préétablies?

La disciplinarisation d'une population

Une deuxième interrogation concerne les publics, les travailleurs et les dispositifs. Les publics, les jeunes, les stagiaires sont définis en terme de manque. Il leur manque quelque chose. A partir de là, la relation est perturbée. Nous sommes confrontés à des personnes qui selon nous, d'emblée, avant même qu'on ne le pense, ont des manques divers à combler aux niveaux de la formation, de la sociabilité. Dans le temps, on disait que les jeunes étaient dynamiques, innovateurs, créatifs, etc. A présent, à la sortie des études, il faut les envoyer dans des dispositifs d'insertion. Il faut comprendre cela comme une disciplinarisation d'une population.

Les dispositifs sont les résultats de politiques d'emploi, d'éducation permanente...

Les jeunes présents dans ces dispositifs où on leur dit qu'ils doivent participer ont-ils réellement cette demande ou désirent-ils être employables? Ces désirs d'éducation permanente ne sont-ils pas plutôt les nôtres? Peut-être n'ont-ils pas envie de subir de tels dispositifs? Peut-être veulent-ils s'insérer via un logement ou des soins de santé, des possibilités de mobilité? Peut-être préféreraient-ils aller chez le dentiste pour se faire refaire les dents afin d'améliorer leur présentation face à un employeur plutôt que d'apprendre à rédiger un curriculum vitae? Peut-être recherchent-ils d'autres formes de convivialité que celles qui leur sont offertes dans les associations? Peut-être préféreraient-ils regarder Canal+ que d'avoir accès au théâtre? Il faut quand même prendre en compte les stagiaires. Et si ils doivent participer, à quoi doivent-ils participer? En quoi ces dispositifs procèdent-ils de leurs logiques d'action, d'insertion, d'employabilité?

Ces idées peuvent paraître contraires mais on ne peut pas en faire abstraction.

De même, les travailleurs se sentent assez désorientés à cause du niveau des salaires, de leurs statuts, du financement des associations, des formes de subventionnements, de la manière dont elles sont gérées, des différentes institutions et de la capacité des stagiaires de dire ce qu'ils pensent dans les associations, leurs propres capacités d'intervention. Bref, essentiellement des problèmes importants qui forment à la citoyenneté, à la participation.

Aussi, il faut former des gens, améliorer l'employabilité et faire en sorte que des gens puissent accéder à des emplois et on doit leur expliquer que d'une part, si ils n'ont pas d'emploi, c'est parce que pour ces mêmes emplois on a engagé des gens surqualifiés et d'autre part qu'ils ne sont pas qualifiés. Il faut alors se poser la question "Qui doit attendre?" Est-ce que ce sont les emplois qui doivent attendre ou les individus? Galbraith, un théoricien libéral du plein emploi, disait : la définition du plein emploi c'est quand il y a un nombre d'offres d'emplois insatisfaites plus élevé que le nombre de demandeurs d'emplois. Ce fut la situation en Belgique pendant longtemps. Cette définition a été utilisée pour la dernière fois en 1973. Il ne fallait jamais que les personnes attendent mais que les emplois attendent et cela faisait beaucoup moins de tort à la société.

Maintenant, nous sommes au niveau d'idéologies de 1884. Quand Pirmez disait : aucune plainte au niveau des ouvriers, ceux qu'il faut défendre, ce sont les riches, car ils ont quelque chose à perdre. Nulle souffrance du côté des ouvriers qui sont bien contents car ils ne risquent rien dans la vie! Maintenant le plein emploi est revenu, mais ce n'est pas la définition qu'en donnaient les libéraux.

Ceci pour dire qu'il faut se situer politiquement par rapport à ces questions. Se situer politiquement ne veut pas dire le tout et le rien ou qu'on ne doit pas utiliser des dispositifs qui existent par rapport à des idées générales qui diraient que, de toute manière, ce sont des mesures néo-libérales. Mais il faut voir dans quel contexte nous sommes.

Dans le domaine de l'insertion socioprofessionnelle, à travers la disparité des associations, il y a un certain nombre de questions qui peuvent être introduites dans le débat public, c'est-à-dire devenir politiques au sens plein du terme et trouver leur place dans l'ensemble des contradictions qui traversent la société.

Donc, la question n'est pas de prêcher un changement de société, il ne s'agit pas non plus d'utiliser des stagiaires au profit d'un projet d'éducation permanente ou de transformation sociale. La question est de savoir s'il y a moyen de faire de cela une question politique qui a une place réelle dans le débat public, et pas quelque chose qui se situe en marge du politique.

Par rapport aux gens qui fréquentent les associations, il faut savoir de quel côté on est. Sommes-nous du côté de ceux qui disent que les gens ne sont pas bien formés, qu'ils sont inadaptés, qu'ils ne conviennent pas ou du côté des gens qui ont évidemment le droit de ne pas travailler si les emplois qu'on leur proposent sont des emplois inacceptables et si on prend en compte leur droit propre à l'activité? Si on peut faire en sorte que la manière dont ils se socialisent eux-mêmes, dont ils s'auto-organisent, parce que si ils survivent

dans des conditions difficiles c'est qu'ils ont des capacités importantes, et beaucoup plus importantes qu'on ne le pense, si on peut faire de ces capacités des éléments positifs qui ont leur place. Parce que la citoyenneté, c'est précisément donner droit de cité avec ce que les gens ont. Pas avec ce que l'on transpose sur eux comme étant ce qu'ils ont, c'est-à-dire essayer de prendre en compte leurs droits propres à l'activité sans point de vue moralisateur.

Et Gabriel Maissin, coordonnateur de la FeBISP, de conclure cette journée en soulignant qu'il y a une demande forte pour que cette question d'éducation permanente soit remise sur le chantier. Apparemment, les problèmes soulevés incitent à poursuivre et la conclusion en "rajoute une couche" car elle incite à faire en sorte que nous trouvions les moyens d'une expression politique sur nos pratiques, leur rôle et la fonction de nos associations. Afin que nous puissions réfléchir sur un positionnement politique. Et c'est une question délicate pour une fédération comme la nôtre. C'est une piste intéressante qui n'est pas sans lien avec le fait que nous devons trouver les moyens de nos capacités de formation en éducation permanente pour les professionnels des associations et trouver également les moyens de parler d'éducation permanente avec les stagiaires.

Beaucoup de travail en perspective....